

## Les Sacrements, source de vie spirituelle

Conférence de Mgr Grégoire donnée à Castelnau le Lez, le 11 octobre 2009

---

**Sacrement** : mot ecclésiastique tardif. Avant, on parlait plutôt de Mystère. Etymologiquement, sacrement provient du grec *Mysterion* qui signifie : "quelque chose qui doit être découvert". Il s'agit donc d'un chemin.

En latin, *Sacramentum* signifie "serment juré" sur les dieux immortels qui ne pouvait pas être rompu. La racine du mot signifie "séparé", comme dans sacré ou consacré. Qui a été mis à part. Cela a donné sanctionner en français.

Pour saint Paul, le sacrement est un geste qui accompagne une parole. Le geste venant signifier la Parole. Ce geste est indépendant de celui qui le donne. Il ne dépend pas de la pureté du dispensateur. L'efficacité du sacrement dépend de celui qui le reçoit, car il met en œuvre notre foi personnelle.

Pour l'Eglise, le sacrement est la manière dont elle transmet le signe de la grâce du Saint Esprit. Par ce signe, elle rend la Présence palpable, elle diffuse la grâce du Saint Esprit = l'énergie divine. C'est cela l'essence du sacrement.

L'Eglise elle-même est un sacrement. Elle est le signe visible que le Saint Esprit se donne au monde.

A l'origine, il y avait peu de sacrements. Les Actes des Apôtres en mentionnent seulement 3 : le Baptême, l'imposition des mains et l'Eucharistie. Il faut bien faire la distinction entre sacrements et sacramentaux. Par exemple, la bénédiction du repas est un sacrement. L'eau et le sel bénits sont des sacramentaux. Ainsi, le sacrement est un signe du don de la grâce du Saint Esprit.

Le premier des Sacrements est le **Baptême** au cours duquel le fidèle professe sa foi et son adhésion au Christ (pour les jeunes enfants, c'est le parrain qui parle au nom du baptisé). Tous les chrétiens peuvent baptiser en cas d'urgence.

Le deuxième sacrement ancien est la **Chrismation**. Il est en lien avec la Pentecôte. Le chrétien est alors plongé dans la plénitude des dons du Saint Esprit. Les signes sont l'onction avec le Saint Chrême (consacré par l'Evêque) et l'imposition des mains. A l'origine, seul l'Evêque accomplissait la Chrismation. Mais par nécessité, il a délégué cette fonction aux prêtres. Par ce sacrement, le chrétien se met en marche vers le Royaume avec l'onction d'huile des combattants (cf saint Paul).

Le troisième Sacrement est l'**Eucharistie**. Il est la nourriture essentielle du corps et de l'esprit (boire et manger), pour parcourir le chemin intérieur, ou pèlerinage.

Ensuite, l'Eglise a créé les sacrements de guérison : la Réconciliation et l'Onction des malades. Ces sacrements sont trop négligés à notre époque. Ils sont nés au 3<sup>ème</sup> siècle pendant les grandes persécutions, à cause de l'Apostasie. Les chrétiens apostats posaient un cas de conscience et divisaient l'Eglise. Conformément à l'Evangile, il fut décidé de les accueillir de nouveau, malgré leur abjuration de la foi, au moyen d'un geste de pénitence.

D'où la naissance du sacrement de la **Réconciliation**. Il consiste pour le fidèle de reconnaître ses torts (sans forcément les exposer) et de demander pardon. Le prêtre donne alors une bénédiction de réconciliation avec le Père céleste.

Spirituellement, ce sacrement est très important : il réactualise le Baptême et permet de faire le bilan de sa vie spirituelle.

**L'Onction des malades**, outre son emploi pour guérir les maladies physiques, sert aussi pour la guérison intérieure, car les maladies spirituelles sont souvent la racine des maladies physiques. Aide à la guérison spirituelle de l'esprit.

Les deux derniers sacrements sont des sacrements du service.

Le **Mariage** qui a comme signe l'échange des consentements entre les époux et la bénédiction du prêtre. L'apothéose, c'est la communion des époux et ensuite vient le Couronnement : l'énergie divine fait de ces deux êtres une seule chair.

Pourquoi l'Eglise orthodoxe permet la séparation et donc la rupture du mariage ? Il s'agit toujours de cas précis. L'Eglise constate que l'énergie divine qui unit les deux êtres s'est dissoute et a disparu. D'où une cérémonie de déliement (qui est un acte de pénitence) généralement effectuée par l'Evêque qui peut ponctuellement déléguer à un prêtre. Les époux doivent envoyer une lettre de demande à l'Evêque. C'est alors pour eux, ou pour celui qui effectue la démarche, une libération spirituelle.

L'Eglise ne fait qu'appliquer la parole du Christ : « ce que vous lierez et délierez sur la terre, sera lié et délié au ciel ». Pour bénéficier de ce déliement, il faut produire un certificat de divorce.

Le sacrement de **l'Ordre** remonte au début de l'Eglise. Les signes sont l'imposition des mains de l'Evêque et l'Axios (la reconnaissance) de l'assemblée. Si les fidèles présents ne donnent par leur assentiment en disant "axios" (qui signifie : il en est digne), l'ordination n'est pas valide. Ce sacrement n'est pas un acte magique, ni une formalité automatique relevant de l'épiscopat.

===== +++++ =====

Comment la grâce se manifeste dans l'homme à travers ces sacrements ?

- L'énergie de Dieu a créé le monde.
- L'énergie du Saint Esprit créé en chacun l'homme nouveau.  
Cette grâce construit en nous l'homme intérieur.  
Et il est parfois nécessaire de le restaurer.

En conclusion : les sacrements n'ont aucun intérêt en soi s'il n'y a pas en l'homme une vie spirituelle intérieure. Pour le chrétien, il y a donc nécessité de recevoir les sacrements, mais aussi de s'occuper de sa vie intérieure. Il ne doit pas s'occuper seulement de la vie du monde. Tout est fait dans l'Eglise pour développer la vie intérieure.